

## TEXTES PARUS AU *JOURNAL OFFICIEL*

■ *Journal officiel* du 24 novembre 2010

### **Arrêté du 19 novembre 2010 portant délégation de signature (cabinet)**

NOR : ETSC1029141A

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé,

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret du 14 novembre 2010 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret du 14 novembre 2010 relatif à la composition du Gouvernement ;

Vu l'arrêté du 19 novembre 2010 portant nomination au cabinet du ministre du travail, de l'emploi et de la santé,

Arrête :

Art. 1<sup>er</sup>. – Délégation permanente est donnée à Mme Marguerite Berard-Andrieu, directrice du cabinet, et à M. Matthieu Gressier, chef de cabinet, à l'effet de signer, au nom du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, tous actes, arrêtés ou décisions, à l'exclusion des décrets, en ce qui concerne les affaires pour lesquelles délégation n'a pas été donnée aux personnes désignées aux 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> de l'article 1<sup>er</sup> du décret du 27 juillet 2005 susvisé.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 novembre 2010.

XAVIER BERTRAND